PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES PARCOURS JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES, SPÉCIALITÉ ARBITRAGE ET DROIT DU CONTENTIEUX

2026-2027

Direction : Jean-Baptiste RACINE , Lucie MAYER

Diplôme délivré :
Master

Durée des études :
2 ans

Modalités d'enseignement :
Formation initiale

ATTENTION : informations susceptibles d'être modifiées
Nouveautés
Nouvel intitulé. A compter de l'année 2025-2026, le master 2, anciennement dénommé « Contentieux, arbitrage et modes amiables de résolution des différends », s'intitule master 2 « Arbitrage et droit du contentieux ».
La philosophie reste la même dans la mesure où il s'agit de proposer aux étudiants une formation englobant tous les aspects du traitement d'un contentieux à travers les trois pôles que sont l'arbitrage, le contentieux étatique et les modes amiables de résolution des différends.
Deux cours de droit substantiel ont simplement été ajoutés à ces enseignements processuels : « Contrats internes et internationaux » et « Droit et contentieux de la compliance ».

Nouveaux locaux. Depuis septembre 2025, les enseignements du master 2 Arbitrage et droit du contentieux sont accueillis dans les locaux modernes et fonctionnels du centre 87 NDC de l'Université Paris-Panthéon-Assas, au sein d'un Pôle « Justice » qui comprend les trois masters 2 rattachés au master « Justice procès procédures », mais également deux diplômes d'université (le DU « Carrières judiciaires ENM » et le DU « Médiation »), et le Centre de recherche sur la justice (CRJ) de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Les enseignements du master sont organisés autour de trois finalités :

> Offrir un solide socle de connaissances en droit substantiel (civil, pénal, commercial, etc.)
> Transmettre des compétences approfondies en matière de justice et de procédure (procédure pénale, procédure civile, droit processuel, etc.)
> Développer des approches pluridisciplinaires autour de la justice (grands enjeux de la justice contemporaine, sociologie du droit et de la justice, etc.), qui permettent d'acquérir certaines méthodes spécifiques (formation au « grand oral » et à l'exposé-discussion notamment).
D'une part, le master forme les étudiants qui se destinent aux professions de la justice en offrant une formation particulièrement complète pour les étudiants qui se destinent à l'examen d'entrée au CRFPA et à la magistrature, outre les professions en lien avec la pratique de l'arbitrage.



D'autre part, le master prépare les étudiants qui se destinent à la carrière d'enseignant-chercheur (professeur ou maître de conférences) spécialisé sur les questions de justice et de procédure (2 étudiants du master ont récemment obtenu un contrat doctoral).

La formation dispensée repose sur trois piliers complémentaires :
1. Le droit de l'arbitrage (interne et international, administratif, d'investissement et du sport) ;
2. Le droit du contentieux dans toutes ses déclinaisons (contentieux, civil, pénal et administratif ; contentieux international ; voies d'exécution) ;
3. Les modes amiables de résolution des différends (en matière civile, pénale et administrative).

Objectifs pédagogiques :

> Parfaire les connaissances des étudiants dans des matières déjà rencontrées au cours du cursus antérieur (par ex. la procédure civile, la procédure pénale, le contentieux administratif), en les approfondissant et en leur ajoutant une dimension pratique (ex. introduction des procédures d'exécution, de la stratégie du contentieux, cours de contrats internes et internationaux) ;
> Enseigner des matières qui sont trop spécifiques pour avoir pu l'être jusque-là (ex. procédures accélérées, droit et contentieux de la compliance), mais qui apparaissent comme nécessaires à la maîtrise des disciplines principales qui constituent le socle de ce diplôme (arbitrage, contentieux, modes amiables de résolution des différends).
Certains enseignements, dispensés sous forme d'**ateliers** (ex. : arbitrage de la Chambre de commerce internationale, atelier de pratique de la négociation et de la médiation), apprennent à travailler en groupe.

La minorité significative d'étudiants étrangers qui compose chaque année les effectifs de ce diplôme permet également à chaque étudiant de faire l'expérience du contact avec des juristes formés dans des droits différents.

Objectifs scientifiques : la complémentarité des matières, pôle par pôle, permet l'acquisition par l'étudiant de la maîtrise des techniques aussi bien contentieuses que non contentieuses de traitement des litiges.

Ce diplôme propose une **approche pluridisciplinaire du contentieux**, intégrant le droit international.
L'accent est mis sur l'analyse à haut niveau de chaque matière (perspective verticale) et également sur l'acquisition d'une vue transversale du règlement des conflits (ex. l'enseignement de garanties fondamentales d'une bonne justice est typiquement celui qui a vocation à s'appliquer à toutes les matières rencontrées par ailleurs).

Objectifs professionnels : le diplôme permet aux étudiants d'achever leurs études en étant prêts à intégrer la vie professionnelle. L'expérience a montré de façon patente, d'une part que le stage de trois mois minimum effectué à la suite des enseignements est un moyen pour nombre d'étudiants d'être ensuite recrutés dans la structure qui les avait accueillis pour leur stage ou dans une structure analogue, et d'autre part que les enseignements dispensés par des praticiens de haut niveau - et le contact privilégié avec ces derniers que ces enseignements autorisent au profit des étudiants - éclairent très utilement ces derniers sur la vocation qui est la leur.

En outre, certains enseignements (ex. arbitrage de la Chambre de commerce internationale) visent à mettre l'étudiant dans une situation identique à celle qu'il pourra rencontrer dans sa vie professionnelle.
Dans chaque enseignement, l'accent est mis sur la réalisation pratique des principes étudiés.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le master mène ses activités en partenariat avec le Centre de recherche sur la justice (CRJ) de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec lequel des synergies vertueuses sont mises en place.
Les étudiants sont conviés à assister au cycle de conférences « Lectures sur la justice » qu'organise chaque année le CRJ, cycle qui vise à faire lire ou redécouvrir des ouvrages portant sur la justice et le procès, présentés par leurs auteurs, et à assister aux colloques coorganisés par le CRJ, en Grand'chambre de la Cour de cassation (*Rencontres de procédure civile*, notamment).

La formation dispensée dans le master est notamment susceptible d'être complétée par les préparations aux concours ou examens professionnels organisées par l'Institut d'études judiciaires Pierre Raynaud (DU « Carrières judiciaires et ENM ») ou par la préparation d'une thèse au sein du Centre de recherche sur la justice.

ADMISSIONS

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027 :

Accès bac+3 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

Attendus

- Formation sélective, accessible aux titulaires d'un diplôme national conférant le grade de licence en droit ou d'un diplôme équivalent dans le domaine compatible avec les enseignements du master Justice, procès, procédures.
- Avoir suivi, si l'Université d'origine offre cette formation en Licence, un cours d'institutions juridictionnelles, des cours de procédure civile et/ou de procédure pénale (si possible avec TD), et/ou des cours de droit du contentieux (public, international, etc.), et/ou de droit processuel le cas échéant.
- De manière générale, avoir un parcours révélant un intérêt et des compétences pour les matières relevant de la justice ainsi que les disciplines « d'ouverture » telles que l'histoire, la philosophie, la sociologie, la science politique, etc.

Critères généraux d'examen des candidatures

Critères principaux :

L'admission dans le Master suppose donc d'avoir acquis un solide socle de juriste généraliste, non seulement en droit privé (droit des obligations, droit de la famille…) mais aussi en droit public.
L'obtention de mentions est particulièrement prise en compte.
Les profils originaux sont également valorisés : double licences (histoire et droit, par ex.), classes préparatoires (A/L, D1, etc.), parcours à l'étranger, collège de droit, etc.
Plus particulièrement, l'obtention de solides résultats dans les matières relatives à la justice sera prise en considération (procédure civile, procédure pénale, contentieux administratifs, institutions juridictionnelles, etc.).
La qualité des résultats obtenus dans des matières démontrant de la part du candidat ou de la candidate une ouverture transdisciplinaire sera également valorisée : histoire du droit, philosophie du droit, sociologie du droit, économie du droit, etc.

Éventuellement :



- avoir réalisé des stages en juridiction, en cabinet d'avocat, en études d'huissiers de justice ;
- s'être investi dans des activités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université ou de l'institution ;
- le cas échéant, avoir déjà tenu un journal, participé à l'organisation d'événements, avoir effectué des stages en lien avec l'élaboration des normes (en administration, en collectivité ou au Parlement), avoir contribué activement à une activité associative ou exercé une activité dans le domaine de la communication, surtout si le candidat ou la candidate se destine à la spécialité Communication et Sociologie du droit et de la justice ;
- le cas échéant, manifester une certaine ouverture culturelle ou internationale.

Modalités d'examen des candidatures

La mention « Justice, procès, procédures » est composée d'un parcours unique « Justice, procès, procédures » et de trois spécialités : « Justice et droit du procès » ; « Arbitrage et droit du contentieux » ; « Communication et sociologie du droit et de la justice ».

L'examen des candidatures, qui se fait sur dossier (complété le cas échéant par un entretien physique ou en ligne).

Accès bac+4 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sur l'autorité du responsable du master.

Master Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures, spécialité Justice et droit du procès
Master Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures, spécialité Arbitrage et droit du contentieux
Master Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures, spécialité Communication et sociologie du droit et de la justice

ORGANISATION DE LA FORMATION

Stage : période de février à fin avril (possibilité d'extension)

PROGRAMME

Programme 2026-2027

Texte de référence :
Le règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.
Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)
UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)



Option n°1 :

Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
Procédure pénale (jugement et voies de recours)
Option n°2 :

Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
1 matière de droit substantiel parmi :
Droit des sûretés
Droit patrimonial de la famille
Droit des entreprises en difficulté
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)
1 matière obligatoire :

Procédures civiles d'exécution
2 matières au choix (non choisies en UEF) :

Procédure pénale (jugement et voies de recours)
Droit des sûretés
Droit des entreprises en difficulté
Droit patrimonial de la famille
Droit pénal spécial
1 matière spécialisée au choix (non choisie ci-dessus) :

Contentieux administratif
Contentieux constitutionnel
Contentieux social
Droit des sûretés
Droit patrimonial de la famille
Droit pénal spécial
Droit pénal international et européen
Droit de la concurrence
Droit de la propriété intellectuelle
1 matière d'ouverture au choix :

Criminologie et science pénitentiaire
Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
Grands systèmes de droit contemporains 1
Chaque matière se compose de 36h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :



Anglais
La matière se compose de 18h TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)
UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)
1 matière obligatoire :

Droit processuel
1 matière au choix :

Grands enjeux de la justice contemporaine
Droit du commerce international
Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)
1 matière obligatoire :

Sociologie du droit et de la justice
1 matière au choix (non choisie en UEF) :

Droit de la convention européenne des droits de l'homme
Droit du commerce international
Grands enjeux de la justice contemporaine
1 matière spécialisée au choix (non choisie ci-dessus) :

Droit de la convention européenne des droits de l'homme
Contentieux fiscal
Droit du commerce international
Droit de l'environnement
Droit international privé 2*
Droit pénal comparé
Droit pénal des affaires
Droit européen des affaires
1 matière d'ouverture au choix :

Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
Histoire du droit patrimonial de la famille
Histoire du droit processuel
Philosophie du droit et de la justice
Sociologie historique du droit
Chaque matière se compose de 36h de CM.
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).
*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international



privé 2 ».

1 matière obligatoire :

Anglais
La matière se compose de 18h TD.
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques
Liste des matières mutualisées avec le master Droit pénal et sciences criminelles :

Procédure civile (arbitrage, modes amiables procédure civile spéciale)
Procédure pénale (jugement et voies de recours)
Criminologie
Droit processuel
Grands enjeux de la justice contemporaine
Sociologie du droit et de la justice
L'étudiant doit choisir obligatoirement la matière « Procédure pénale (jugement et voies de recours) » en UEF1 ou UEC1.

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à l'Université Paris-Panthéon-Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Stage :
Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au cours des deux années du parcours (en dehors de semaines d'enseignement), spécialement entre le M1 et le M2 et à la fin du M2 :

Stage au Centre de recherche sur la justice ou au Laboratoire de sociologie juridique initiant au métier d'enseignant-chercheur (avec présentation de la thèse, des concours de recrutement et des carrières).
Stage auprès des professions de pratique du droit auxquelles mène ce parcours (magistrature, barreau, avocats aux conseils tout particulièrement).

2e année (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 : Droit et pratique de l'arbitrage interne et international	_		20	20
Enseignements généraux :	_		20	
Droit de l'arbitrage interne et international	35h	Oral ou contrôle continu ou écrit	20	2
Contrats internes et internationaux	24h	Exposé-discussion	20	4
Enseignements spécialisés :	_	_	_	



Arbitrage international d'investissement	16h	Exposé-discussion	20	4
Arbitrage administratif	6h	Exposé-discussion	20	4
Arbitrage du sport	8h	Exposé-discussion	20	4
Pratique de l'arbitrage international :	_	_	_	
Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (ICC)	30h	Contrôle continu	20	2
Arbitral practice (en anglais)	10h	_	_	
Module 2 : Droit et pratique du contentieux	_		20	24
Enseignements généraux :	_	_	_	
Droit processuel approfondi	20h	Exposé-discussion	20	4
Procédure civile approfondie	24h	Exposé-discussion	20	4
Contentieux international	20h	Oral ou contrôle continu ou écrit	20	2
Enseignements spécialisés :	_	_	_	
***3 matières obligatoires* :**	_	_	_	
Droit et contentieux de la compliance	20h	Exposé-discussion	20	4
Procédures accélérées (référés et requêtes)	20h	Exposé-discussion	20	4
Pratique des procédures d'exécution	20h	Exposé-discussion	20	4
1 matière au choix :	_	_	_	
Droit du procès administratif	20h	Oral ou écrit	20	1
Procédure pénale	20h	Oral ou écrit	20	1
Module 3 : Droit et pratique des modes amiables de résolution des différends	_		20	11
Enseignement général :	_	_	_	
Théorie générale des modes amiables de résolution des différends	20h	Oral ou contrôle continu ou écrit	20	2
Enseignements spécialisés :	_	_	_	
Modes amiables de résolution des différends en matière administrative	6h	Exposé-discussion	20	4
Alternatives aux poursuites pénales	6h	Exposé-discussion	20	4
Pratique des modes amiables :	_	_	_	
Atelier pratique de la négociation et de la médiation	24h	Contrôle continu	20	1
Rapport de stage / mémoire		Soutenance	20	8

Règles spécifiques

La matière « Droit du procès administratif » est mutualisée avec le M2 Justice et droit du procès

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DÉBOUCHÉS

Compétences visées : aptitude à maîtriser toutes les formes de règlement des litiges : contentieux devant les diverses juridictions, arbitrage ou tous modes alternatifs de règlement des conflits.

Débouchés professionnels

Professions libérales : avocats, huissiers de justice
Juristes d'entreprise
Magistrature
Salariés dans un centre d'arbitrage ou de médiation
Responsable juridique dans des administrations ou des collectivités publiques.

CONTACT

RESPONSABLES

Jean-Baptiste RACINE
Lucie MAYER
Gestionnaire administrative et pédagogique
Laurence Roux

Scolarité de master

INFORMATIONS 2026/2027 - M2 CONTENTIEUX, ARBITRAGE ET MODES AMIABLES DE RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS :

Réunion de rentrée : **mardi 15 septembre 2026 de 10h à 12h – salle 204 du 87NDC**
Début des enseignements : **mardi 15 septembre 2026**
La remise des diplômes : **lundi 5 octobre 2026 de 17h à 20 h** à l'auditorium du 87 NDC (*87 rue Notre-Dame-des-Champs*)
Emploi du temps à consulter dans la rubrique Formation / calendrier universitaire / emploi du temps

PRÉSENTATION EN VIDÉO

> Voir la présentation

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/master-justice-proces-procedures-parcours-justice-proces-procedures-specialite-arbitrage-droit